

Communiqué de presse Informations réglementées¹

le 17 novembre 2011 – après clôture de la bourse

Presse
Katelijn Bohez
T +32 56 23 05 71

Investor Relations
Jacques Anckaert
T +32 56 23 05 72

www.bekaert.com
www.bekaert.mobi

Bekaert: vif succès pour l'emprunt obligataire Clôture anticipée de l'émission de l'emprunt obligataire rapportant €400 millions

Bekaert a annoncé le 15 novembre 2011 un emprunt obligataire en deux tranches, l'une à 5 ans et l'autre à 8 ans, d'un montant total minimum prévu de €200 millions sous la forme d'une offre publique en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Suite au vif succès rencontré, la période de souscription a été clôturée anticipativement le 17 novembre 2011 à 17:30 heures CET, comme convenu entre l'émetteur et la KBC Banque, coordinateur global et *joint bookrunner*, BNP Paribas Fortis, *joint bookrunner* et ING Belgique, *co-manager*. Le montant nominal total des obligations qui seront émises le 6 décembre 2011 a été fixé à €400 millions (€205 millions pour l'emprunt obligataire à 5 ans et €195 millions pour l'emprunt obligataire à 8 ans).

Pour le cas où le montant total des demandes de souscription reçues par les banques participantes aurait dépassé le montant des obligations qui leur était alloué, les souscriptions seront réduites de façon proportionnelle. Plus d'informations sont disponibles dans le communiqué de presse publié par Bekaert le 15 novembre 2011 et dans le Prospectus disponible sur le site www.bekaert.com et auprès des banques participantes².

Profil

Bekaert (www.bekaert.com) est un leader technologique et leader de marché mondial dans le domaine des solutions avancées basées sur la transformation des métaux et les revêtements, et le plus grand producteur indépendant de produits tréfilés au monde. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale ayant son siège en Belgique et qui emploie 28 000 personnes de par le monde. Au service de ses clients dans 120 pays, Bekaert poursuit une croissance durable rentable dans toutes ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires global de €4,5 milliards en 2010.

¹ Les informations contenues dans le présent communiqué de presse concernent des informations réglementées au sens de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

² Le prospectus d'émission et de cotation (le "**Prospectus**") rédigé en anglais, daté du 14 novembre 2011 et approuvé par la "Commission de Surveillance du Secteur Financier" à Luxembourg à cette même date et utilisé en Belgique en vertu d'un passeport européen, ainsi que le résumé en français et en néerlandais sont gratuitement mis à la disposition des investisseurs auprès de Bekaert (NV Bekaert SA, President Kennedypark 18, BE-8500 Kortrijk, Belgique). Ces documents peuvent également être obtenus gratuitement auprès de la **BNP Paribas Fortis** – tél.: +32 2 433 40 32 (français) ou +32 2 433 40 31 (néerlandais), de la **KBC Banque** – tél.: +32 78 15 21 54 (français) ou +32 78 15 21 53 (néerlandais) et de **ING** – tél.: + 32 2 464 61 02 (français) ou + 32 2 464 61 01 (néerlandais), ainsi qu'aux guichets de toutes les agences en Belgique (**BNP Paribas Fortis**, **Fintro**, **KBC**, **CBC** et **ING**). L'information est également disponible sur les sites internet de BNP Paribas Fortis (www.bnpparibasfortis.be/emissions), KBC Banque (www.kbc.be/obligations), de ING (www.ing.be: épargner - investir) et sur le site de Bekaert www.bekaert.com (rubrique *investors*).